

Sécurisation du Passage de l'hiver 2022 - 2023

Enedis est à vos côtés

ENEDIS

Octobre 2022

Sommaire

- 1 Un risque de tension accru sur le système électrique mais maîtrisable
- 2 Les coupures exceptionnelles et maîtrisées : Quesako ?
- 3 Comment êtes-vous informés ?

Un risque de tension
accru sur le système
électrique mais
maîtrisable



Un contexte d'incertitudes inédit lié à la situation énergétique actuelle

Le 14 septembre 2022, RTE a présenté son étude prévisionnelle pour l'hiver 2022-2023. Cette année, la période de vigilance s'étendra d'octobre 2022 à mars 2023. Si le système électrique est très tendu sur la période, le risque de coupure ne peut pas être totalement exclu. Il pourrait cependant être évité en baissant la consommation nationale de 1 à 5 % dans la majorité des cas, et jusqu'à 15 % dans les situations météorologiques les plus extrêmes.

Cette situation de vulnérabilité est liée à des éléments de contexte dont les effets et la durée sont encore incertains :

- L'impact de la guerre en Ukraine sur l'approvisionnement en gaz qui peut affecter à l'échelle européenne les capacités de production d'électricité à base de gaz et donc le potentiel d'importation depuis les pays voisins.
- Plusieurs réacteurs du parc EDF sont à l'arrêt pour maintenance ou pour le problème de corrosion sous contrainte.
- Le potentiel de production hydraulique est réduit en raison de la sécheresse.

Enedis est mobilisée, auprès des Pouvoirs Publics et de RTE, qui a la responsabilité de l'Equilibre Offre Demande (EOD) et de la sûreté du système électrique, pour sécuriser l'alimentation électrique des Français.

Enedis a mis en place **une organisation projet, dédiée**, mobilisant **toutes les composantes de l'entreprise** (technique, client, communication, concession, juridique, relation institutionnelle, RH, ...).

Les principaux axes de mobilisation d'Enedis

Contribution d'Enedis aux mesures de marché

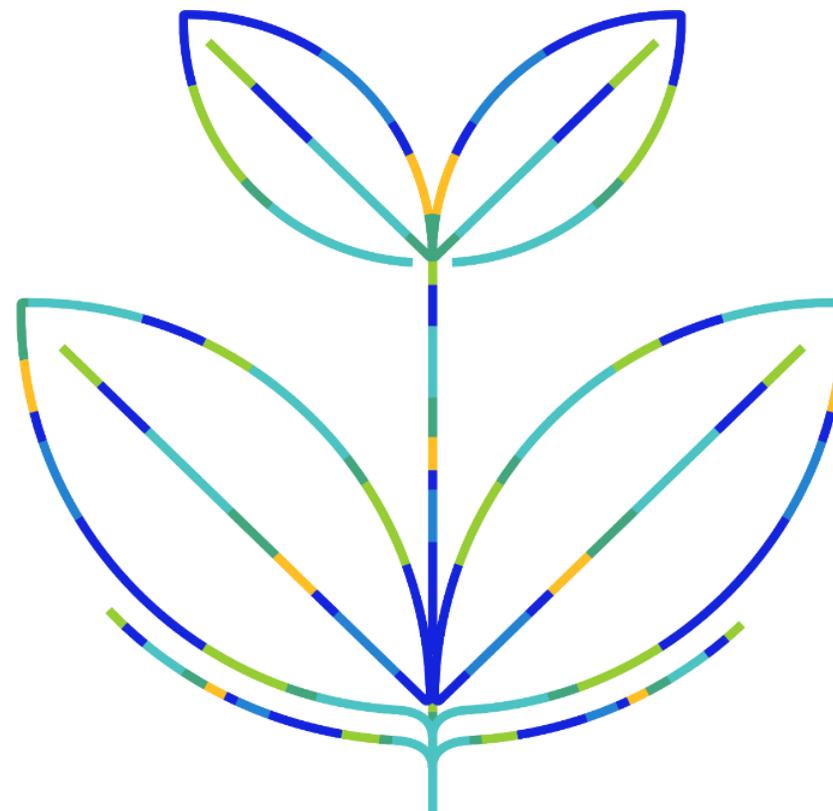
- Lisser la courbe de charge (à la demande de RTE) en supprimant les pics de consommation entre 12h et 14h des Heures Creuses Méridiennes (HCM)
- Contribuer à la mobilisation des groupes électrogènes du parc privé supérieurs à 1 MW via le mécanisme d'ajustement (amendement voté en août à l'initiative de RTE)
- Créer grâce à Linky de nouvelles grilles tarifaires dans le cadre de l'appel d'offre RTE des EIF (Effacement Indissociable de la Fourniture)

Contribution d'Enedis aux mesures de sauvegarde décidées par les pouvoirs publics et RTE

- Réussir pleinement les baisses de tension de -5%Un à la demande de RTE
- Mettre en œuvre des coupures exceptionnelles, maîtrisées, localisées, temporaires, à la demande de RTE

Gestion de crise

- Se préparer à l'éventualité d'une gestion de crise



Zoom sur le dispositif Heures Creuses 12h-14h

Décret d'application paru au JO du 27 septembre 2022

Périmètre

4,3 millions de clients particuliers et professionnels ayant souscrit un contrat heures pleines/heures creuses incluant les heures creuses de 12h à 14h.

Enjeux

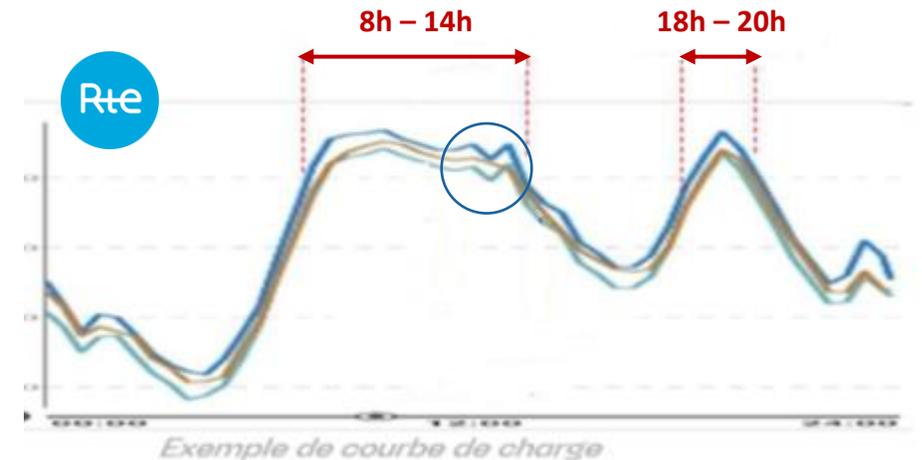
Economiser l'équivalent de 2,5 GW soit l'équivalent de la consommation d'une ville comme Paris

Méthode

Décalage temporaire de l'enclenchement automatique de la chauffe du ballon d'eau chaude durant la nuit (mesure du 15 octobre 2022 au 15 avril 2023).

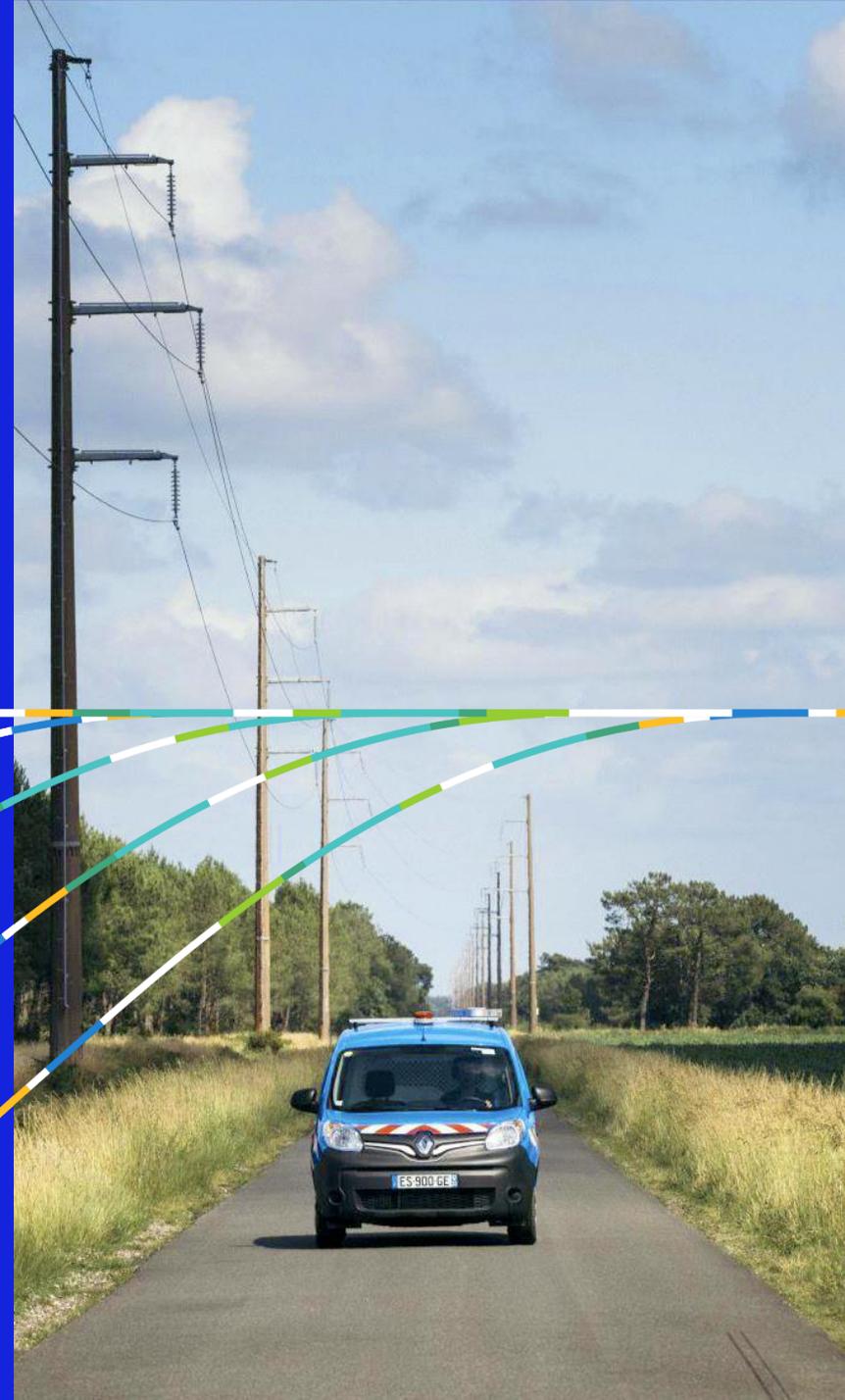
Cette mesure n'aura pas d'impact ni sur le confort, ni sur la facture des clients concernés, le tarif heure creuse étant maintenu. Le principe d'heures creuses entre 12h et 14h reste effectif pour les autres usages électriques.

Aucune action du client n'est nécessaire.



Enedis ne coupera pas les ballons d'eau chaude cet hiver, ni l'électricité dans le cadre de ce dispositif HCM

Les coupures exceptionnelles et maîtrisées : Quesako ?



Un dispositif d'ultime recours pour préserver l'alimentation électrique du pays et éviter un black-out

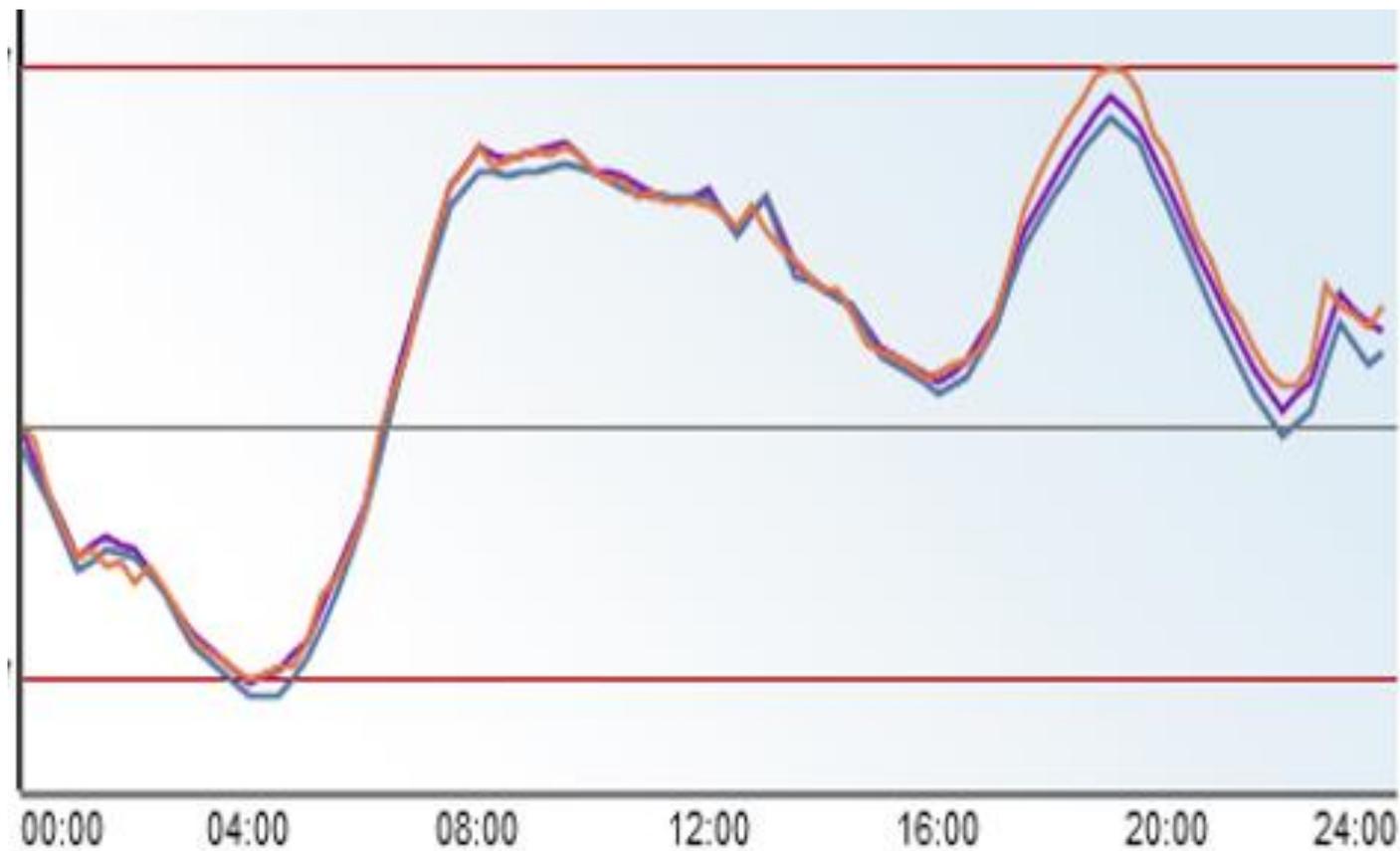
Si les moyens de production ou la capacité d'importation d'autres pays européens ne sont pas suffisants pour couvrir les besoins de consommation électrique de la France, et qu'aucune mesure de sobriété n'est engagée en cas de vagues de froid en dessous des températures normales de saison, RTE pourrait en ultime recours prendre la décision de mettre en place des coupures exceptionnelles pour préserver l'alimentation électrique du pays et ainsi éviter un black-out.

Cette opération de force majeure consiste à suspendre momentanément l'alimentation électrique d'une partie du réseau :

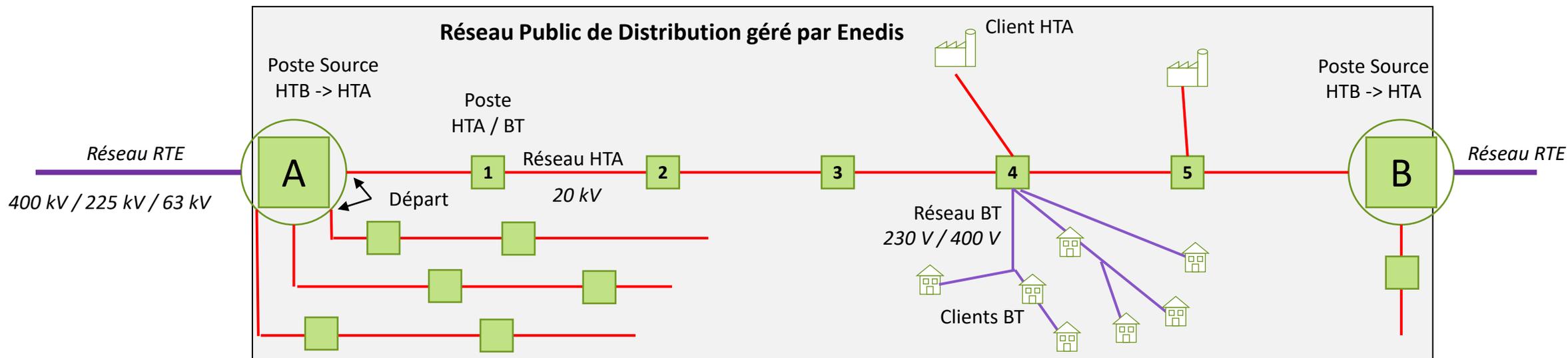
- Enedis, gestionnaire de réseau de distribution public d'électricité sur 95% du territoire français, mettrait techniquement en œuvre ces opérations de coupures localisées, temporaires et maîtrisées, en intervenant à distance sur les lignes moyenne tension du réseau public de distribution.
- Ce dispositif exceptionnel a toujours été l'un des mécanismes potentiellement activables en cas de risques pour l'équilibre du système électrique en France. Chaque année, Enedis se prépare avec l'ensemble des acteurs concernés.



A titre d'illustration, la courbe de consommation type d'une journée en France



Pour mieux comprendre : zoom sur le réseau public de distribution d'électricité géré par Enedis



- La très haute tension (réseau de Transport) est sous la responsabilité de RTE et les 2 300 Postes Sources répartis sur l'ensemble du territoire font le lien entre le réseau de Transport et le réseau de Distribution.
- A partir de chaque Poste Source, plusieurs départs permettent d'alimenter chacun un ensemble de clients en moyenne tension (HTA) ou en basse tension.
- En cas de coupures exceptionnelles et maîtrisées, un ou plusieurs départs pourront être coupés afin de maintenir l'équilibre production/consommation.
- Ces coupures seront télécommandées à distance par les 30 Agences de Conduites Régionales d'Enedis réparties sur le territoire. Ces ACR, véritables tours de contrôle, regroupent 500 spécialistes « aiguilleurs de l'électricité » qui observent en temps réel, 7J/7, 24h/24, l'état du réseau moyenne tension.

Zoom sur les clients dits « prioritaires »

Des clients dits prioritaires ne sont pas concernés par ce type de dispositif de dernier recours.

La liste des clients prioritaires est définie au niveau départemental par les préfetures et les DREAL conformément à l'arrêté du 5 juillet 1990 qui liste notamment les clients concernés (hôpitaux, installations industrielles indispensables à la Défense nationale...).

La mise à jour de ces listes de clients prioritaires est transmise à Enedis qui la prend en compte dans ses outils. Dans ce cadre, Enedis est en capacité d'isoler techniquement les parties de réseau électrique moyenne tension alimentant ces clients prioritaires en cas de coupures exceptionnelles.

Pour des raisons de confidentialité et de sécurité, le nom des clients inscrits sur ces listes prioritaires ne sont pas communicables.

Pour mémoire

Principe quant à la constitution de la liste : les départs HTA qui alimentent des clients prioritaires et qui sont donc non délestables ne doivent pas dépasser 38% de la charge totale du département, conformément au code européen E/R.

Zoom sur les clients Patients à Hauts Risques Vitaux

En cas de coupures exceptionnelles, des clients PHRV pourraient être concernés.

Une communication graduelle est prévue à mesure que les hypothèses se confirment et que l'échéance se rapproche :

- Dès l'annonce d'une vigilance renforcée (à partir de J-3), Enedis sensibilise les clients PHRV au risque de potentielles coupures exceptionnelles.
- J-2 : Enedis informe les PHRV de probables coupures. Déplacements d'équipes Enedis aux domiciles des clients concernés en cas de non réponse.
- J-1 (21h30) : un SMS est adressé aux PHRV qui seront effectivement coupés de manière temporaire en leur précisant les horaires de coupures.

La liste des clients PHRV actualisée par les Agences Régionales de Santé a été implémentée dans les outils Enedis.

Il existe plusieurs catégories définies par le Ministère de la Santé : les personnes placées sous appareil respiratoire ayant une autonomie inférieure à quatre heures, les enfants nourris par intraveineuse et d'autres catégories de malades comme les insuffisants rénaux en dialyse à domicile peuvent être concernés.

Pour mémoire

Les PHRV ont un numéro de téléphone qui leur est dédié 24h/24h.

Comment êtes-vous informés ?



Enedis est à vos côtés tout au long de cette période

Missions Enedis

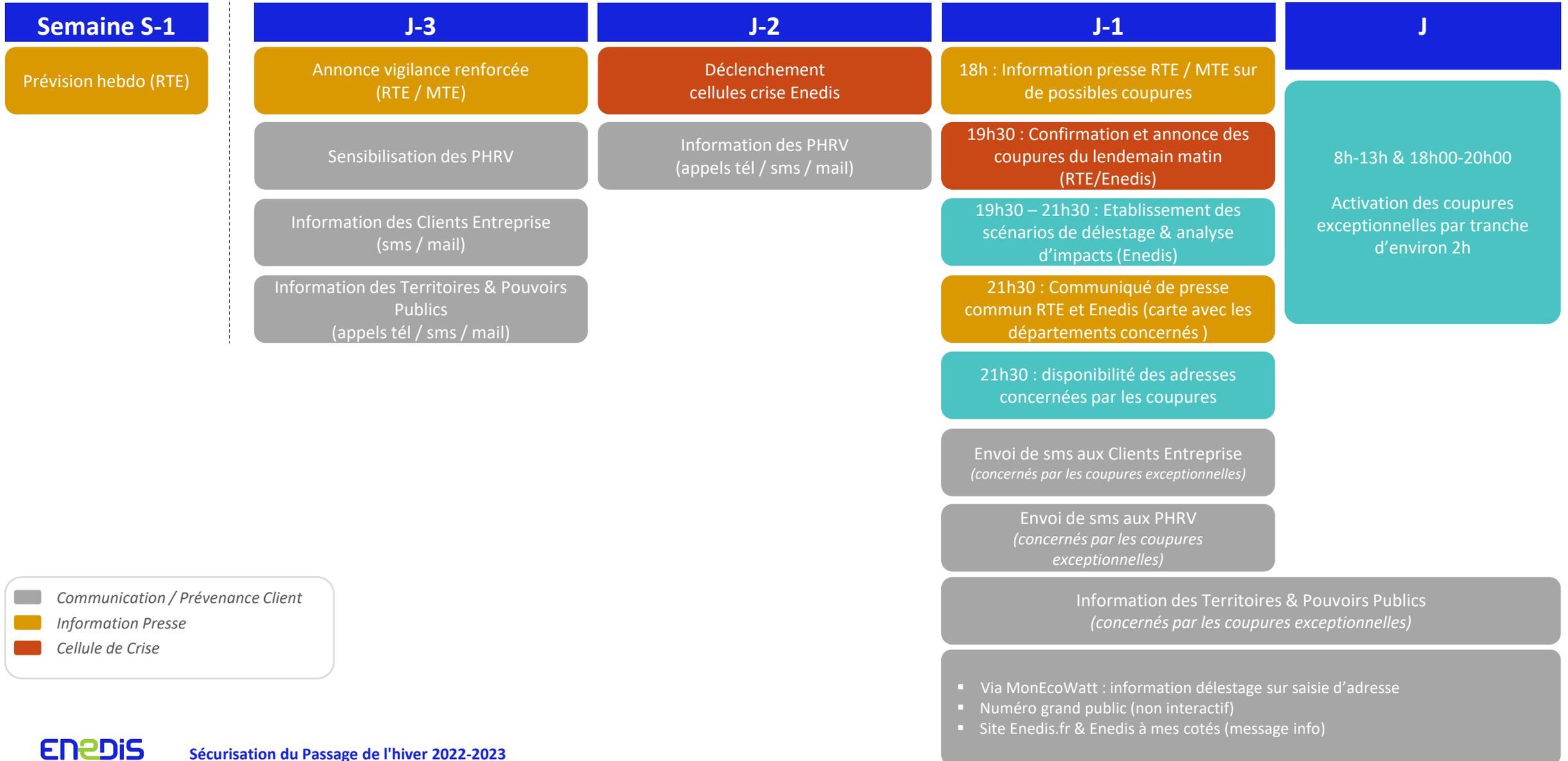
Information aux territoires (AODE, collectivités locales) & pouvoirs publics (dont préfecture)

- A J-3 (annonce d'une vigilance renforcée par RTE), vous serez informés par les équipes territoriales d'Enedis en région, par téléphone ou par e-mail, de la possibilité de faire appel à des coupures exceptionnelles.
- À J-1, vous serez de nouveau prévenus par les équipes territoriales (appels, e-mails ou sms) en cas de confirmation du dispositif de coupures exceptionnelles et dès que la liste des départements et des communes concernées par les coupures exceptionnelles du lendemain est disponible (vers 21h30).

Information clients :

- Information à J-3 puis J-1 après 21h30 aux clients C1 – C4, aux PHRV, aux Grands Comptes Multi-sites (y compris site C5)
- Enedis met aussi à disposition des informations de coupure rue par rue, à partir de J-1 21h30, sur le site [moncowatt.fr](https://www.moncowatt.fr).

En détail : chronologie du dispositif de coupures exceptionnelles et maîtrisées

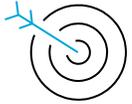


- Communication / Prévenance Client
- Information Presse
- Cellule de Crise

Annexes



Le dispositif EcoWatt est prévu pour signaler les périodes de tension sur le système électrique et promouvoir les gestes d'urgence

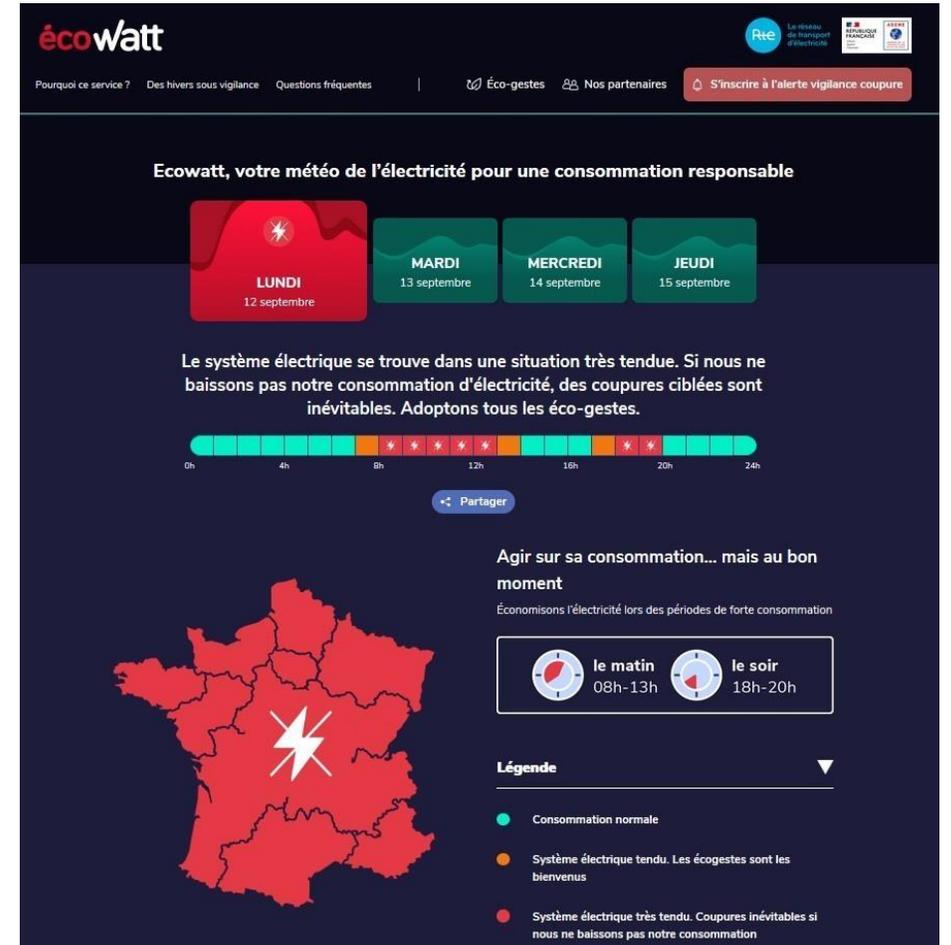


EcoWatt permet de connaître le niveau de tension du système électrique grâce à un signal sur 3 couleurs correspondant à l'état du système sur une plage de 4 jours glissants (de J à J+3), au pas horaire et journalier

- **Notre consommation est raisonnable.**
- **Le système électrique se trouve dans une situation tendue. Les écocgestes citoyens sont les bienvenus.**
- **Le système électrique se trouve dans une situation très tendue. Si nous ne baissions pas notre consommation d'électricité, des coupures ciblées sont inévitables. Adoptons tous les écocgestes.**



- un site : monecowatt.fr/
- une **alerte SMS** (inscription sur le site)
- Un flux de donnée dédié, accessible via le portail Data RTE



Communication par RTE via site monecowatt.fr



Rte Le réseau de transport d'électricité

#jeréduismaconso !



Je fais le ménage dans ma boîte mail.

→ tous les éco-gestes sur monecowatt.fr

Rte Le réseau de transport d'électricité

#jeréduismaconso !



J'éteins les lumières inutilisées.

→ tous les éco-gestes sur monecowatt.fr

Rte Le réseau de transport d'électricité

#jeréduismaconso !



Je baisse la température de mon logement à 16° ou 17° degrés en cas d'absence dans la journée et pendant la nuit.

→ tous les éco-gestes sur monecowatt.fr

Rte Le réseau de transport d'électricité

#jeréduismaconso !



Je décale l'utilisation de mes appareils électroménagers pour les utiliser après 21h ou le lendemain entre 14h30 - 17h30.

→ tous les éco-gestes sur monecowatt.fr

Rte Le réseau de transport d'électricité

#jeréduismaconso !



En cuisine, je couvre mes casseroles.

→ tous les éco-gestes sur monecowatt.fr

Rte Le réseau de transport d'électricité

#jeréduismaconso !



J'évite de regarder des vidéos en streaming entre 08h-13h et 17h30-20h30.

→ tous les éco-gestes sur monecowatt.fr